

# Communiqué

# POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

# Résultats du premier trimestre de 2023 de Suncor Énergie

Sauf indication contraire, toute l'information financière est non auditée et présentée en dollars canadiens, et elle est tirée des états financiers consolidés résumés de la Société, qui sont fondés sur les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, plus précisément les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et qui ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire. Les volumes de production sont présentés selon la participation directe avant redevances, sauf pour les valeurs de production liées aux activités de la Société en Libye, qui sont présentées selon un prix raisonnable. Certaines mesures financières dans le présent communiqué (fonds provenant de l'exploitation ajustés et résultat d'exploitation ajusté) ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Se reporter à la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué. Les informations concernant les activités du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte des participations de Suncor Énergie Inc. dans Fort Hills et Syncrude.

- La Société a généré des fonds provenant de l'exploitation ajustés de 3,0 G\$ et un résultat d'exploitation ajusté de 1,8 G\$, en plus de redistribuer près de 1,6 G\$ aux actionnaires.
- La Société a affiché une production en amont totale de 742 100 barils d'équivalent pétrole par jour (bep/j) et un débit de traitement des raffineries de 367 700 barils par jour (b/j), la raffinerie de Commerce City ayant été remise en service à la fin de mars.
- La rationalisation du portefeuille s'est poursuivie avec la réalisation de la vente d'actifs éoliens et solaires et l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 14,65 % dans Fort Hills. De plus, la Société a conclu un accord visant la vente de son portefeuille du secteur Exploration et production (« E&P ») au Royaume-Uni.
- La Société a annoncé un accord visant l'acquisition des activités canadiennes de TotalEnergies, y compris la participation directe résiduelle dans Fort Hills et une participation directe de 50 % dans l'actif in situ Surmont.

# Calgary (Alberta), le 8 mai 2023

- Suncor a généré des fonds provenant de l'exploitation ajustés de 3,002 G\$ (2,26 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2023, comparativement à 4,094 G\$ (2,86 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et a redistribué environ 1,6 G\$ de valeur aux actionnaires au moyen de rachats d'actions totalisant 874 M\$ et du paiement de dividendes de 690 M\$. Suncor a enregistré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui comprennent les variations du fonds de roulement hors trésorerie, de 1,039 G\$ (0,78 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2023, en comparaison de 3,072 G\$ (2,14 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le résultat d'exploitation ajusté s'est établi à 1,809 G\$ (1,36 \$ par action ordinaire) pour le premier trimestre de 2023, en comparaison de 2,755 G\$ (1,92 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est chiffré à 2,052 G\$ (1,54 \$ par action ordinaire) pour le premier trimestre de 2023, en comparaison de 2,949 G\$ (2,06 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

- La production totale du secteur Sables pétrolifères s'est établie à 675 100 b/j au premier trimestre de 2023, ce qui comprenait des volumes trimestriels records issus des activités in situ, comparativement à 685 700 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, la baisse de la production étant attribuable à la diminution de la production de pétrole brut synthétique, en partie contrebalancée par la hausse de la production de bitume non valorisé.
- Au cours du premier trimestre de 2023, la Société a finalisé la vente de ses actifs éoliens et solaires pour un produit brut de 730 M\$ ainsi que l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 14,65 % dans Fort Hills pour 712 M\$. Toujours au cours du premier trimestre de 2023, la Société a conclu un accord visant la vente du portefeuille d'actifs au Royaume-Uni de son secteur E&P pour un produit brut d'environ 1,2 G\$, y compris une contrepartie éventuelle d'environ 338 M\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à la clôture. La vente est soumise à l'approbation des organismes de réglementation et devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2023.
- Après la clôture du premier trimestre de 2023, Suncor a conclu un accord visant l'acquisition des activités canadiennes de TotalEnergies dans le cadre de l'acquisition de TotalEnergies EP Canada Ltd. (« TotalEnergies Canada »), qui détient une participation directe de 31,23 % dans Fort Hills, une participation directe de 50 % dans l'actif in situ Surmont (« Surmont »), ainsi que certains autres actifs connexes. L'acquisition sera réalisée en échange d'une contrepartie en trésorerie de 5,5 G\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à la clôture, avec une possibilité de paiements supplémentaires d'un montant total maximal de 600 M\$. La transaction prendra effet le 1er avril 2023 et devrait être finalisée au troisième trimestre de 2023, sous réserve des droits de préemption, de l'approbation des organismes de réglementation et d'autres conditions de clôture.
- Le conseil d'administration de Suncor a nommé Rich Kruger à titre de nouveau président et chef de la direction de la Société avec prise d'effet le 3 avril 2023. M. Kruger s'est également joint au conseil d'administration de Suncor.

« Je suis ravi de travailler avec l'équipe dévouée de Suncor ainsi que de diriger une entreprise qui possède une longue et fructueuse histoire et qui bénéficie d'une base d'actifs uniques, physiquement intégrés et de grande qualité », a déclaré Rich Kruger, président et chef de la direction de Suncor. « Mon objectif est de permettre à Suncor de redevenir un chef de file du secteur en mettant l'accent sur les éléments fondamentaux que sont la sécurité, l'excellence opérationnelle, la fiabilité et la rentabilité pour veiller à ce que la Société dégage des rendements accrus à long terme pour les actionnaires. »

#### Résultats financiers

# Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté de Suncor s'est établi à 1,809 G\$ (1,36 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2023, en comparaison de 2,755 G\$ (1,92 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution des prix obtenus pour le pétrole brut, de l'augmentation des charges d'exploitation et de la diminution de la production en amont et du débit de traitement des raffineries, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des prix obtenus pour les produits raffinés, la diminution des redevances et l'impôt sur le résultat. Le résultat d'exploitation ajusté reflète également la baisse des cours de référence du pétrole brut au cours du trimestre à l'étude, comparativement à une hausse des cours de référence au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui a entraîné une perte liée à la méthode d'évaluation des stocks du premier entré, premier sorti (« PEPS ») au premier trimestre de 2023, comparativement à un profit important au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

#### Résultat net

Suncor a inscrit un bénéfice net de 2,052 G\$ (1,54 \$ par action ordinaire) pour le premier trimestre de 2023, en comparaison de 2,949 G\$ (2,06 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs ayant eu une incidence sur le résultat d'exploitation ajusté mentionnés ci-dessus, le bénéfice net du premier trimestre de 2023 tient compte d'un profit de 302 M\$ découlant de la vente des actifs éoliens et solaires de la Société, d'une perte latente de 18 M\$ sur les activités de gestion des risques comptabilisée dans les autres produits (pertes), d'une perte de change latente de 3 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains comptabilisée dans les ci-dessus. Le bénéfice net du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'un profit de change latent de 146 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains comptabilisée dans les charges financières, d'un profit latent de 75 M\$ sur les activités de gestion des risques comptabilisé dans les autres produits (pertes) et d'une charge d'impôt sur le résultat de 27 M\$ liée aux éléments mentionnés ci-dessus.

# Rapprochement du résultat d'exploitation ajusté<sup>1)</sup>

	Trimestres clos les			
		31 mars		
(en millions de dollars)	2023	2022		
Bénéfice net	2 052	2 949		
Perte de change latente (profit de change latent) sur la dette libellée en dollars				
américains	3	(146)		
Perte latente (profit latent) sur les activités de gestion des risques	18	(75)		
Profit sur cession importante	(302)	_		
Charge d'impôt sur le résultat au titre des ajustements du résultat d'exploitation ajusté	38	27		
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	1 809	2 755		

Mesure financière hors PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés avant impôt et ajustés pour tenir compte de l'impôt sur le résultat présenté au poste « (Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat exclu(e) du résultat d'exploitation ajusté ». Se reporter à la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué de presse.

# Fonds provenant de l'exploitation ajustés et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les fonds provenant de l'exploitation ajustés se sont établis à 3,002 G\$ (2,26 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2023, en comparaison de 4,094 G\$ (2,86 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les fonds provenant de l'exploitation ajustés reflètent l'incidence des mêmes facteurs que ceux qui ont influé sur le résultat d'exploitation ajusté mentionnés ci-dessus.

Suncor a enregistré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui comprennent les variations du fonds de roulement hors trésorerie, de 1,039 G\$ (0,78 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2023, en comparaison de 3,072 G\$ (2,14 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs qui ont eu une incidence sur les fonds provenant de l'exploitation ajustés, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation reflètent une sortie de trésorerie plus importante liée aux soldes du fonds de roulement de la Société au cours du premier trimestre de 2023 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les sorties de fonds au premier trimestre de 2023 s'expliquent principalement par les paiements d'impôt sur le résultat effectués au titre de la charge d'impôt sur le résultat de 2022 de la Société ainsi que par le calendrier des paiements de taxes à la consommation et de redevances.

#### Résultats d'exploitation

La production en amont totale de Suncor s'est chiffrée à 742 100 bep/j au premier trimestre de 2023, contre 766 100 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La production nette de pétrole brut synthétique de la Société s'est établie à 497 800 b/j pour le premier trimestre de 2023, en comparaison de 515 300 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par le taux d'utilisation combinée des installations de valorisation de 93 % enregistré au premier trimestre de 2023, qui reflète l'incidence des travaux de maintenance non planifiés exécutés au cours du trimestre, contre 96 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre 2023, la Société a tiré parti de la polyvalence de ses actifs et de leur intégration à l'échelle régionale, au moyen de transferts internes entre les actifs, pour atténuer les répercussions des travaux de maintenance menés au cours de la période.

La production de bitume non valorisé de la Société s'est accrue pour s'établir à 177 300 b/j au premier trimestre de 2023, contre 170 400 b/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui tient compte de la production trimestrielle record provenant des actifs in situ de la Société. Cette croissance de la production de bitume non valorisé mis sur le marché tient notamment à l'incidence des volumes de bitume traités aux installations de valorisation, qui ont été moins élevés que ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. À Fort Hills, la production du premier trimestre de 2023 a été de 69 200 b/j, comparativement à 87 500 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète la mise en œuvre du plan d'amélioration de la mine, qui se déroule actuellement comme prévu. Cette baisse a été partiellement compensée par la hausse de la production liée à l'acquisition par la Société d'une participation directe supplémentaire qui a pris effet le 2 février 2023.

La production du secteur E&P a été de 67 000 bep/j au cours du premier trimestre de 2023, comparativement à 80 400 bep/j au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la déplétion naturelle et la vente d'actifs du secteur E&P International.

Le débit de traitement du brut par les raffineries s'est établi à 367 700 b/j et le taux d'utilisation des raffineries s'est chiffré à 79 % au premier trimestre de 2023, contre 436 500 b/j et 94 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la diminution étant principalement attribuable à l'exécution de travaux de réparation à la raffinerie de la Société située à Commerce City et au redémarrage graduel des activités qui a suivi, l'actif ayant été remis en service avant la fin du trimestre. Le taux d'utilisation des raffineries canadiennes de la Société s'est chiffré à 94 % au premier trimestre de 2023, en comparaison de 98 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ventes de produits raffinés au premier trimestre de 2023 se sont établies à 514 800 b/j, en comparaison de 551 900 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution du débit de traitement du brut à la raffinerie de Commerce City de la Société au cours du trimestre à l'étude.

« Pendant les premières semaines suivant ma prise de fonction, j'ai passé un certain temps à nos principales installations d'exploitation afin de me familiariser avec nos activités et notre main-d'œuvre et d'obtenir une vue d'ensemble de nos capacités », a déclaré M. Kruger. « Notre performance sur le plan de l'exploitation au premier trimestre souligne l'importance de mettre en œuvre les éléments fondamentaux de notre entreprise, et à l'avenir, en plus de la sécurité et de l'excellence opérationnelle, je m'emploierai à maximiser la fiabilité et la performance financière de chaque actif. »

Le total des charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux de la Société s'est élevé à 3,424 G\$ au premier trimestre de 2023, contre 3,088 G\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement d'une hausse des coûts liés aux travaux de maintenance, y compris les répercussions des travaux de réparation effectués à la raffinerie de Commerce City de la Société, des pressions inflationnistes, de l'intensification des activités minières et de la participation directe supplémentaire de la Société dans Fort Hills, en partie contrebalancées par la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions. L'exposition de la Société aux coûts des marchandises qui sont inscrits dans les charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux est partiellement contrebalancée par les produits des ventes d'électricité qui sont comptabilisés dans les produits d'exploitation.

### Mise à jour concernant la stratégie

« Pour Suncor, mon principal objectif est d'afficher un rendement digne d'un chef de fil de son secteur. Je crois que nous pouvons y parvenir en favorisant la clarté et la simplification dans l'ensemble de l'organisation, et en mettant l'accent sur les éléments fondamentaux que sont la sécurité, l'excellence opérationnelle, la fiabilité et la rentabilité », a déclaré M. Kruger.

La Société continue de prendre des décisions disciplinées en vue de rationaliser son portefeuille afin d'améliorer sa composition et de permettre à la Société d'affecter les ressources aux actifs essentiels de grande valeur et d'ainsi maximiser le rendement pour les actionnaires. Le 2 février 2023, la Société a mené à bien l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 14,65 % dans Fort Hills pour une contrepartie de 712 M\$, ce qui a porté la participation directe globale de la Société et de ses filiales dans Fort Hills à 68,76 %. Après la clôture du premier trimestre de 2023, Suncor a conclu un accord visant l'acquisition des activités canadiennes de TotalEnergies dans le cadre de l'acquisition de TotalEnergies Canada, qui détient une participation directe de 31,23 % dans Fort Hills, une participation directe de 50 % dans Surmont dans la région de Fort McMurray, ainsi que certains autres actifs connexes. L'acquisition sera réalisée en échange d'une contrepartie en trésorerie de 5,5 G\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à la clôture, avec une possibilité de paiements supplémentaires d'un montant total maximal de 600 M\$ expirant après cinq ans et conditionnels à l'atteinte de certaines cibles en matière de prix de référence du WCS et de production. Sous réserve de sa conclusion, la transaction prendra effet le 1er avril 2023. Le projet in situ Surmont est exploité par ConocoPhillips Canada, qui détient la participation directe résiduelle de 50 %. Aux termes des ententes de coentreprise de Surmont, ConocoPhillips Canada possède certains droits de préemption, y compris un droit de premier refus à l'égard de la participation directe de 50 % dans Surmont. La réalisation de la transaction est prévue pour le troisième trimestre de 2023 et est assujettie à la renonciation au droit de premier refus à l'égard de la participation directe dans Surmont et à d'autres conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires.

À la clôture de la transaction, Suncor deviendra le seul propriétaire et exploitant de Fort Hills. La transaction, conjointement avec l'acquisition précédente d'une participation de 14,65 % dans Fort Hills auprès de Teck Resources Limited au premier trimestre de 2023, ajoute environ 163 000 b/j à la capacité de production de bitume du portefeuille de Suncor. La capacité de production de bitume additionnelle fait progresser la stratégie d'approvisionnement en bitume à long terme de la Société en prévision du moment où la mine de base de la Société arrivera en fin de vie. La Société détient la totalité des actifs de Fort Hills, de Firebag et de MacKay River. Ainsi, les actifs régionaux du secteur Sables pétrolifères de la Société fournissent suffisamment de bitume pour continuer à faire fonctionner les installations de valorisation de l'usine de base à plein régime après l'arrivée en fin de vie de la mine de base, qui est prévue pour le milieu de la décennie 2030. De plus, l'augmentation des volumes de production permettra à la Société de bénéficier immédiatement de flux de trésorerie supplémentaires.

La Société a l'intention de financer l'acquisition principalement au moyen de l'émission de titres d'emprunt. Par conséquent, la Société prévoit maintenir ses niveaux actuels de répartition du capital, en attribuant les fonds excédentaires de manière égale entre le remboursement de la dette et les rachats d'actions. Si l'acquisition se réalise comme prévu, le conseil d'administration de Suncor a l'intention de hausser le dividende trimestriel d'environ 10 % après la clôture de la transaction.

Dans le secteur E&P, au cours du premier trimestre de 2023, la Société a conclu un accord visant la vente de son portefeuille d'actifs au Royaume-Uni pour un produit brut d'environ 1,2 G\$, ce qui comprend une contrepartie éventuelle d'environ 338 M\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à la clôture. La vente est soumise à l'approbation des organismes de réglementation et devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2023. Au cours de la même période, la Société a mené à terme la vente de ses actifs éoliens et solaires pour un produit brut de 730 M\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à la clôture, ce qui a donné lieu à un profit après impôt sur la vente d'environ 260 M\$.

L'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova a regagné le littoral canadien au premier trimestre de 2023. La reprise des activités de l'unité Terra Nova a été repoussée car la Société a relevé d'autres travaux de maintenance et de mise en service nécessaires, qui sont actuellement en cours à quai, afin de s'assurer que l'actif est pleinement fiable et sécuritaire avant d'être remis en service.

Pour ce qui est des activités en aval, la Société a conclu au premier trimestre de 2023 un accord de copropriété avec North Atlantic, exploitant de stations-service et de dépanneurs de premier plan au Canada atlantique, afin de regrouper les réseaux de distribution au détail de carburant. Le réseau regroupé compte 110 emplacements dans trois provinces de l'Atlantique et comprendra le repositionnement de marque de certains emplacements de North Atlantic à la marque Petro-Canada<sup>MC</sup>. De plus, après le premier trimestre de 2023, Petro-Canada<sup>MC</sup> et La Société Canadian Tire ont annoncé un nouveau partenariat. Ce partenariat entraînera le repositionnement de marque de plus de 200 emplacements de vente au détail de carburant de La Société Canadian Tire à la marque Petro-Canada<sup>MC</sup>, ce qui augmentera la présence de la marque Petro-Canada partout au pays. Ce partenariat englobe également les programmes de fidélisation emblématiques des deux marques, créant ainsi une valeur ajoutée pour des millions de membres fidèles. Suncor deviendra également le principal fournisseur de carburant pour le réseau de vente au détail de carburant de La Société Canadian Tire.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») est un élément clé de la stratégie commerciale et de la vision à long terme de la Société, et Suncor collabore étroitement avec ses pairs du secteur par l'intermédiaire de l'Alliance nouvelles voies et avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Au premier trimestre de 2023, l'Alliance nouvelles voies a obtenu des titres d'exploration du gouvernement de l'Alberta pour le projet de captage et de stockage du carbone proposé, qui vise à stocker de manière sécuritaire et permanente le CO<sub>2</sub> capté dans plus de 20 installations de sables pétrolifères situées dans le nord de l'Alberta. Également au cours du premier trimestre de 2023, un contrat d'ingénierie a été attribué à Wood, société mondiale d'ingénierie et d'experts-conseils, afin d'élaborer des plans détaillés pour une ligne de transport du CO<sub>2</sub> de 400 kilomètres qui relierait éventuellement les installations de sables pétrolifères au centre de captage et de stockage du carbone. Ces travaux d'ingénierie et sur le terrain devraient appuyer une demande auprès des organismes de réglementation plus tard cette année.

#### Perspectives de la Société

Suncor a mis à jour ses perspectives concernant le contexte commercial pour l'exercice complet au titre du cours au comptant au carrefour AECO, qui s'établissent à 2,50 \$/GJ plutôt qu'à 5,00 \$/GJ, à la suite des variations dans la courbe des prix à terme pour le reste de l'exercice.

De plus, les prévisions concernant la production du secteur E&P ont été mises à jour et correspondent à une fourchette de 50 000 b/j à 60 000 b/j, alors qu'elles étaient de 65 000 b/j à 75 000 b/j, sans modifier la fourchette de production totale de la Société, ce qui tient compte du retard dans la relance de la production de Terra Nova ainsi que du calendrier des dessaisissements au Royaume-Uni.

Pour des précisions et des mises en garde sur les perspectives de Suncor pour 2023, visitez le https://www.suncor.com/fr-ca/investisseurs/perspectives-de-la-societe.

#### Mesures financières hors PCGR

Certaines mesures financières contenues dans le présent communiqué, à savoir les fonds provenant de l'exploitation ajustés, le résultat d'exploitation ajusté ainsi que les montants par action ou par baril connexes, ne sont pas prescrites par les PCGR. Nous présentons ces mesures financières hors PCGR parce que notre direction les utilise pour analyser la performance des activités, l'endettement et la liquidité, le cas échéant, et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs pour les mêmes raisons. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être utilisées isolément ni comme substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, ces mesures financières hors PCGR sont calculées et présentées de la même manière d'une période à l'autre. Des ajustements particuliers pourraient être pertinents pour certaines périodes seulement.

## Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure financière hors PCGR qui se calcule en ajustant le résultat net en fonction d'éléments significatifs qui ne sont pas indicatifs de la performance au chapitre de l'exploitation. La direction utilise le résultat d'exploitation ajusté pour évaluer la performance au chapitre de l'exploitation parce qu'elle estime que cette mesure donne une comparaison plus juste entre les périodes. Un rapprochement entre le résultat d'exploitation ajusté et le résultat net est présenté ailleurs dans le présent communiqué.

# Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés

Les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés sont une mesure financière hors PCGR qui consiste à ajuster une mesure conforme aux PCGR, à savoir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, en fonction des variations du fonds de roulement hors trésorerie et que la direction utilise pour analyser la performance au chapitre de l'exploitation et la liquidité. Les variations du fonds de roulement hors trésorerie peuvent subir l'incidence, entre autres facteurs, de la volatilité des prix des marchandises, du calendrier des achats des charges d'alimentation destinées aux activités extracôtières et des paiements relatifs aux taxes sur les marchandises et à l'impôt sur le résultat, du calendrier des flux de trésorerie liés aux créances et aux dettes et des variations des stocks qui, de l'avis de la direction, réduisent la comparabilité d'une période à l'autre.

,		•			•							
	Sab	oles	Explora	ation et	Raffina	ige et	Siège so	ocial et	Impôt s	sur le		
Trimestres clos les 31 mars	pétrol	ifères	produ	iction (	commerci	alisation	élimina	ations	résu	ltat	To	tal
(en millions de dollars)	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Bénéfice (perte) avant impôt sur le												
résultat	1 477	2 309	375	645	993	1 417	(131)	(523)	_	_	2 714	3 848
Ajustements pour :												
Charge d'amortissement et												
d'épuisement et pertes de												
valeur	1 138	1 105	127	129	220	212	31	25	_	_	1 516	1 471
Charge de désactualisation	114	63	17	14	2	1		_	_	_	133	78
Perte (profit) de change latent(e)												
sur la dette libellée en dollars												
américains	_	_	_		_	_	3	(146)	_	_	3	(146)
Variation de la juste valeur des												
instruments financiers et des												
stocks de négociation	27	(21)		(17)	28	(36)	_				30	(74)
(Profit) perte à la cession d'actifs	_	(2)	(1)		(11)	_	(302)	_	_	_	(314)	(2)
Rémunération fondée sur des												
actions	(60)	28	1	(1)	(27)	5	(117)	24	_	_	(203)	56
Règlement de passifs liés au												
démantèlement et à la remise												
en état	(124)	(88)	. ,		(7)	(2)		(1)			(133)	(91)
Autres	16	20	(1)	(46)	(4)	_	(17)	(44)	_	_	(6)	(70)
Charge d'impôt exigible						_			(738)	(976)	(738)	(976)
Fonds provenant de (affectés à)												
l'exploitation ajustés	2 588	3 414	491	724	1 194	1 597	(533)	(665)	(738)	(976)	3 002	4 094
Variation du fonds de roulement												
hors trésorerie											(1 963)	(1 022)
Flux de trésorerie liés aux activités	·				<del></del>					<del></del> -	<del></del>	
d'exploitation											1 039	3 072

#### Mise en garde concernant les énoncés prospectifs et les mesures financières hors PCGR

Le présent communiqué de presse renferme de l'information prospective et des énoncés prospectifs (collectivement appelés « énoncés prospectifs » aux présentes) et d'autres informations qui reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que la Société a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où les présents énoncés ont été formulés, et en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et du matériel: l'incertitude liée aux conflits géopolitiques: la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois applicables et les politiques gouvernementales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures; la capacité de tiers à remplir leurs obligations envers Suncor; l'élaboration et l'exécution de projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers. Tous les énoncés et les informations traitant de prévisions ou de projections au sujet de l'avenir, ainsi que les autres énoncés et informations au sujet de la stratégie de croissance de Suncor, de ses prévisions courantes et futures en matière de dépenses en immobilisations ou de décisions d'investissement, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats d'exploitation et des résultats financiers, des activités de financement et d'investissement futures et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend à », « anticipe », « estime », « planifie », « prévu », « a l'intention de », « croit », « projette », « indique », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « futur », « avenir », « potentiel », « occasion », « priorité », « stratégie » et autres expressions analogues. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué font référence aux éléments suivants : les énoncés concernant le projet d'acquisition de TotalEnergies Canada, y compris les avantages attendus de cette transaction tels que la possibilité qu'elle fasse progresser la stratégie à long terme de Suncor en matière d'approvisionnement en bitume quand la mine de base de la Société arrivera en fin de vie au milieu des années 2030, la provenance prévue des fonds destinés à financer ce projet d'acquisition, ainsi que le calendrier de la transaction; les prévisions à l'effet que, compte tenu de la propriété exclusive de Fort Hills, de Firebag et de MacKay River, Suncor bénéficiera de bitume suffisant provenant de ses actifs régionaux du secteur Sables pétrolifères pour continuer à alimenter les unités de valorisation de base à plein régime après la fin de vie de la mine de base attendue pour le milieu de la décennie 2030: l'attente de Suncor selon laquelle la vente de son portefeuille d'actifs du secteur E&P au Royaume-Uni sera finalisée au deuxième trimestre de 2023; la priorité que Suncor prévoit accorder aux principes fondamentaux que sont la sécurité, l'excellence opérationnelle, la fiabilité et la rentabilité, et les attentes selon lesquelles ces principes lui permettront de dégager une valeur supérieure à long terme pour les actionnaires et de maximiser la fiabilité et la performance financière de chaque actif; la stratégie et les priorités de Suncor, ainsi que les avantages qui en découlent; les énoncés entourant le cadre de répartition du capital de Suncor et les attentes selon lesquelles le conseil d'administration de la Société haussera le dividende trimestriel d'environ 10 % après la conclusion de l'acquisition de TotalEnergies Canada; les énoncés concernant l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova, notamment à l'effet que la reprise de ses activités a été repoussée; les énoncés et les attentes à l'égard du partenariat avec La Société Canadian Tire annoncé par la Société, notamment les attentes concernant le calendrier et les retombées; et la mise à jour par Suncor de ses prévisions concernant le contexte commercial à l'égard du cours au comptant au carrefour AECO et la production totale du secteur E&P pour l'ensemble de l'exercice. En outre, tous les autres énoncés et renseignements traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croit », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que la Société a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où les présents énoncés ont été formulés, et en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves; les répercussions négatives actuelles et potentielles de la pandémie de COVID-19, dont la situation entourant la pandémie et la possibilité que surviennent de prochaines vagues, ainsi que toute politique à l'égard des restrictions commerciales actuelles, des mesures de confinement ou des interdictions visant les rassemblements; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et du matériel; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois applicables et les politiques gouvernementales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures; la capacité de tiers à remplir leurs obligations envers Suncor; l'élaboration et l'exécution de projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon significative de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs. Le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

La notice annuelle, le rapport annuel aux actionnaires et le formulaire 40-F de Suncor, chacun daté du 6 mars 2023, le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 daté du 8 mai 2023 et les autres documents que Suncor dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses significatives et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en consultant le site Internet de Suncor à l'adresse suncor.com/fr-CA/FinancialReports ou le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou sur EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

#### Mise en garde – BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Tout chiffre présenté en bep peut être trompeur, surtout si on l'emploie de façon isolée. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 de Suncor, les états financiers et les notes (non audités) peuvent être téléchargés à partir du profil de la Société sur SEDAR au <u>sedar.com</u> ou sur EDGAR au <u>sec.gov</u>. ou du site Web de Suncor, au <u>suncor.com/fr-CA/FinancialReports</u>.

Pour écouter la webdiffusion portant sur les résultats du premier trimestre de Suncor, veuillez visiter suncor.com/webdiffusions.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment à la mise en valeur, à la production et la valorisation des sables pétrolières, à la production pétrolière et gazière extracôtière, au raffinage du pétrole au Canada et aux États-Unis, et à son réseau de distribution des ventes au détail et en gros Petro-Canada<sup>MC</sup> (comprenant la Transcanadienne électrique<sup>MC</sup>, un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques). Suncor exploite des ressources pétrolières tout en faisant progresser la transition vers un avenir sobre en carbone en misant sur les énergies et les carburants renouvelables et l'hydrogène. Elle exerce également des activités de négociation de l'énergie axées principalement sur la commercialisation et la négociation de pétrole brut, de gaz naturel, de sous-produits, de produits raffinés et d'électricité. Suncor s'est distinguée pour sa performance et la transparence de ses informations sur l'indice de durabilité Dow Jones, l'indice FTSE4Good et l'indice du CDP. Les actions ordinaires de Suncor sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole SU.

-30 -

Pour en savoir plus sur Suncor, visitez notre site Web à <u>suncor.com</u> ou suivez-nous sur Twitter <u>@Suncor</u>

Demandes des médias : 1-833-296-4570 media@suncor.com

Demandes des investisseurs : 1-800-558-9071 <a href="mailto:invest@suncor.com">invest@suncor.com</a>